

## La valorisation du terroir par les femmes au Maroc a-t-elle favorisé la justice spatiale ?

M'barki Rayyane<sup>1</sup>

MOTS-CLÉS — Terroir, Genre ; Justice spatiale ; Nord du Maroc.

ABSTRACT — La justice spatiale est une notion centrale dans les sociétés, elle représente l'horizon d'un ensemble de stratégies de développement qui peuvent identifier une diversité d'actions selon la définition adoptée de la justice (traitement homogène ou différencié des espaces, approche ascendante dans l'accompagnement des dynamiques locales, etc.). Si la justice spatiale a principalement été abordée dans les grandes villes pour apporter une réponse normative aux dysfonctionnements, il est aujourd'hui crucial de l'assurer à différentes échelles y compris dans les terroirs pour favoriser leur développement.

Au Maroc, les terroirs participent au développement économique, social et culturel grâce aux femmes qui conservent les savoir-faire nécessaires à la fabrication des produits patrimoniaux. Pour répondre à une demande urbaine et internationale croissante, certaines filières de terroir comme Argan ont connu un ensemble d'évolutions au détriment de la population locale qui n'a pas les moyens de s'adapter à la modernisation et de la participation des femmes qui n'y jouent plus qu'un rôle ingrat sollicitant peu leurs savoir-faire. In fine, les avantages des marchés élargis bénéficient aux acteurs étrangers et riches, et non à la population locale dont les femmes qui ont été derrière le succès de la filière. La non reconnaissance des savoirs des femmes et l'invisibilité de leur travail renforcent les inégalités de sexe dans les sociétés traditionnelles et patriarcales.

Dans ce contexte, nous réalisons une recherche sur le lien entre les terroirs et la justice spatiale d'un point de vue genre sur la base d'une étude comparative de la filière de production et de commercialisation de trois produits de terroir de la Région Tanger Tétouan Al Hoceima : le fromage de chèvre de Chefchaouen, le miel d'arbousier de Moulay Abdeslam et les plantes aromatiques et médicinales de Bni Karrich. Cette étude permettra d'appréhender la manière dont l'organisation spatiale de la filière des produits de territoire influe sur et est influencée par la justice sociale de genre et de dégager des actions susceptibles de l'améliorer. Dans ce cadre, des entretiens semi-directifs seront menés avec les acteurs institutionnels et les acteurs locaux ayant un lien direct ou indirect avec le terroir et des questionnaires seront adressés aux consommateurs urbains.

Au moment d'écrire ce résumé, nous n'avons que des résultats partiels de notre recherche mais nous pouvons préciser que les productrices rurales occupent une place importante dans les stratégies de développement agricole. Le second pilier du Plan Maroc Vert soutient l'intégration des femmes au développement et la Stratégie Maroc Green considère le genre comme un axe transversal. Cependant, certaines productrices subissent encore la sujétion du Maroc rural et ne développent pas les pouvoirs nécessaires à l'amélioration de leur situation, à l'échelle privée et publique. En effet, les programmes de développement privilégient le regroupement des productrices et ne visent pas la déconstruction des représentations sociales sexistes, ce qui limite les impacts attendus sur la justice du genre. Notre projet vise à identifier les mécanismes de sujétion des productrices en libérant la parole d'une diversité d'acteurs et à co-construire des actions susceptibles d'améliorer la justice sociale et spatiale d'un point de vue genre, sur la base d'une analyse des représentations sociales et de la répartition des ressources productives.

### REFERENCES

- Dejean, F. (2013). État de littérature. La « justice spatiale » : revue des savoirs francophones et anglophones. *Critique internationale*, 4(61), pp. 171-183.
- Gervais-Lambony Philippe, Dufaux Frédéric, « Justice... spatiale ! », *Annales de géographie*, 2009/1-2 (n° 665-666), p. 3-15.
- Moisseron, J.-Y., & al. (2019). Financements et activités des femmes en milieu rural au Maroc. *Maghreb – Machrek*, 240, pp. 53-76 .
- Montanari, B., & Bergh, I. (2019). Why women's traditional knowledge matters in the production processes of natural product development: The case of the Green Morocco Plan. *Women's Studies International Forum*, 77.
- Perry, W. (2018). Argan oil and the question of empowerment in rural Morocco. *The Journal of North African Studies*, 24, pp. 830-859.
- Romagny, B., & al. (2016). Chapitre 14. La filière « huile d'argan » au Maroc. Construction, enjeux et perspectives. Dans M. Berriane, & G. Michon, Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? Une expérience marocaine (pp. 271-289). Marseille: IRD Éditions, Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Rabat.
- Soja, E., (2009). The city and spatial justice. *Justice spatiale, spatial justice*, 1.

<sup>1</sup>Laplec, UR SPHERES, Université de Liège, Liège, Belgique

\*Mail: [mbarkirayyane@gmail.com](mailto:mbarkirayyane@gmail.com)